

Kosovo 2014

Odile Perrot¹

En paix depuis quinze ans, indépendante depuis six, la République du Kosovo poursuit son processus de création étatique qui implique un investissement sur la scène internationale et un effort de construction démocratique. Tandis que la présence européenne réduit sa supervision et ses pouvoirs exécutifs, la stratégie diplomatique du pays et le rapprochement à l'UE se concrétisent (I). D'un autre côté, l'émergence étatique soulève des défis qui creusent les dissensions partisans. Cette année, c'est sur la question d'une future armée du Kosovo que le gouvernement est tombé, entraînant des élections anticipées dont le résultat, pour être démocratique, ne satisfait que modérément la population (II).

I. Une diplomatie tous azimuts

Depuis l'indépendance en 2008, le Kosovo est devenu membre de nombreuses organisations internationales : le FMI en 2009, la BERD et la Charte adriatique en 2012, le Conseil de coopération régionale² et la Banque de développement du Conseil de l'Europe en 2013. L'année 2014 a elle aussi porté les fruits d'une diplomatie naissante qui, consciente des obstacles à une candidature à l'ONU, n'oublie pas les autres instances. Le Kosovo a ainsi rejoint le Comité international olympique, l'Assemblée parlementaire de l'OTAN et la Commission de Venise, ainsi que l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) dont il est membre observateur depuis novembre³. Ces adhésions octroient à la jeune République, dans un monde multcentré où la relation de réciprocité aux autres États fonde la réalité étatique, une représentation sur un pied d'égalité.

¹ Docteur en Science politique, chercheur associée au CERSA (CNRS/Paris Assas), Consul honoraire du Kosovo.

² Le Conseil de coopération régionale, mis en place en février 2008, est l'héritier du Pacte de stabilité pour l'Europe du sud-est. Il est chargé de gérer l'aide financière de Bruxelles versée aux États de cette zone.

³ Voir notamment l'article de l'auteur, « Le Kosovo à l'heure de la francophonie », *P@ges Europe*, La Documentation française © DILA, 22 avril 2015 : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/pages-europe/d000778-le-kosovo-a-l-heure-de-la-francophonie-par-odile-perrot>

La reconnaissance passe par les progrès du dialogue Kosovo-Serbie, lancé en mars 2011 par l'UE⁴. Depuis l'accord historique du 19 avril 2013 (« Premier accord sur les principes régissant la normalisation des relations entre Belgrade et Prishtina/Priština »), les partenaires européens surveillent sa mise en œuvre, notamment le démantèlement des structures parallèles serbes et la création de l'Association/Communauté des municipalités kosovares serbes. Si ces projets ont été suspendus en raison du calendrier électoral, des avancées peuvent être soulignées dans d'autres domaines. Ainsi, les deux pays se sont mis d'accord, en septembre, sur la localisation des points de passage permanents et EULEX n'est plus présente de manière permanente aux quatre points de passage méridionaux depuis octobre⁵. En ce qui concerne l'accord sur les registres d'état civil, la Mission poursuit la supervision de l'utilisation des copies certifiées conformes en effectuant des visites sur le terrain⁶. Au Nord, les policiers rattachés au ministère de l'Intérieur serbe sont progressivement intégrés dans la police kosovare⁷.

Ces avancées ne vont pas sans une certaine résistance dans les territoires septentrionaux, qui restent « un point chaud connu pour les tensions ethniques depuis 2009 »⁸. La mise en détention du représentant politique Oliver Ivanović⁹, accusé d'incitation aux crimes de guerre perpétrés en 1999 et d'incitation à la commission de meurtres aggravés en 2000¹⁰ a crispé les relations. Son procès, mené par EULEX, a ouvert le 18 décembre. Ce « climat d'hostilité » s'est notamment traduit par « une rhétorique incendiaire » de la part des responsables

⁴ Voir la contribution de l'auteur aux actes de la journée d'études « La Serbie aujourd'hui », organisée par le Centre Montesquieu de Recherches politiques à l'Université Bordeaux IV, le 29 novembre 2013 (à paraître) : « Les rebondissements du dialogue Kosovo-Serbie ».

⁵ L'accord sur le principe d'une gestion intégrée des frontières a été conclu début décembre 2011. Voir la chronique de l'année 2011 et, sur la mise en œuvre de l'accord, le *Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo*, S/2014/773, Conseil de Sécurité, New York, 31 octobre 2014, p.12

⁶ L'accord a été conclu le 2 juillet 2011. Voir la chronique de l'année 2011 et, sur la mise en œuvre de l'accord, le *Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo*, S/2014/305, Conseil de Sécurité, New York, 29 avril 2014, p.2 et p.18 et le *Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo*, S/2014/773, Conseil de Sécurité, New York, 31 octobre 2014, p.19

⁷ *Ibid.*, p.2 et p.18 ; p.3

⁸ *Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo*, S/2015/74, Conseil de Sécurité, New York, 30 janvier 2015, p.17

⁹ Natif du Kosovo, Oliver Ivanović a dirigé diverses formations serbes du Kosovo. Il a été Secrétaire d'État au ministère du Kosovo en Serbie de 2008 à 2012. Il est aujourd'hui le leader de l'initiative citoyenne « Liberté, démocratie, justice ».

¹⁰ Il est soupçonné d'avoir torturé et assassiné des Kosovars albanais et accusé d'avoir été l'un des organisateurs du groupe d'autodéfense des Serbes du Kosovo, connu sous le nom de « *Bridgewatchers* » et soupçonné de violence contre les Albanais ethniques. Voir notamment « SPRK arrests a suspect in a war crimes case », *Communiqué de presse*, EULEX, 27 janvier 2014 : <http://www.eulex-kosovo.eu/en/pressreleases/0546.php> ; « Detention on remand extended for Oliver Ivanovic », *Communiqué de presse*, EULEX, 27 juin 2014 : <http://www.eulex-kosovo.eu/en/pressreleases/0627.php>

politiques contre l'action de la mission européenne¹¹. En juin, la barricade érigée sur le pont de Mitrovicë/Mitrovica a été retirée dans la nuit... pour être remplacée par une rangée d'arbres en pot, du gazon et des bancs, baptisée le « parc de la paix ». Les plaques d'asphalte érigées en obstacles n'ont pas pour autant été retirées et la circulation des voitures est restée impraticable.

Tableau n° I. La supervision internationale en 2014

Instance	Chef	Date d'entrée en fonctions
MINUK	Farid Zarif	Août 2011
EULEX	Gabriele Meucci	Octobre 2014
RSUE	Samuel Žbogar	Février 2012
OSCE	Jean-Claude Schlumberger	Octobre 2012
KFOR	Francesco Paolo Figliuolo	Septembre 2014

La persistance des tensions justifie le maintien d'une présence internationale. Réduite et ajustée, celle-ci regroupe la mission EULEX, le Bureau de liaison de la Commission européenne et le Représentant spécial de l'UE, la Mission des Nations unies, résiduelle, et la KFOR qui ne suscite guère de controverses. La première s'est engagée dans un examen stratégique de ses missions en 2012¹², et met désormais l'accent sur le « *capacity building* », la sécurité et la mise en œuvre des accords Kosovo-Serbie au Nord. Le transfert de ses fonctions exécutives dans le domaine judiciaire implique que les dossiers en cours doivent être traités et que de nouveaux ne sont plus ouverts. EULEX poursuit en outre la supervision de l'État de droit des institutions locales, une responsabilité qu'elle transférera mi-2016¹³. Une attention particulière est apportée à l'enquête ouverte suite aux allégations de trafic d'organes dans le rapport du sénateur Richard Marty, présenté au Conseil de l'Europe en décembre 2010¹⁴. Le Procureur principal de l'Équipe spéciale chargée de l'enquête, John Clint Williamson¹⁵, a déclaré, lors d'une conférence de presse tenue le 29 juillet, que suffisamment de preuves avaient été réunies pour dresser un acte d'accusation contre certains anciens responsables de l'Armée de libération UÇK¹⁶. Le travail d'enquête étant terminé, la prochaine étape est la mise en place d'un tribunal spécial. Cette mesure exige toutefois une

¹¹ *Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo*, S/2014/773, Conseil de Sécurité, New York, 31 octobre 2014, p.17

¹² Voir les chroniques précédentes.

¹³ "EULEX Kosovo to gradually transfer activities", *EULEX News*, 13 juin 2014: <http://www.eulex-kosovo.eu/en/news/000503.php>. Voir aussi la chronique de l'année 2012.

¹⁴ Voir la chronique de l'année 2010.

¹⁵ En décembre, David Schwendiman a succédé à Clint Williamson.

¹⁶ « L'armée de libération du Kosovo accusée de trafic d'organes », *Euractiv*, 1^{er} août 2014 : <http://www.euractiv.fr/sections/elargissement/larmee-de-liberation-du-kosovo-accusee-de-traffic-dorganes-303822> ; *Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo*, S/2014/773, Conseil de Sécurité, New York, 31 octobre 2014, p.14-15

révision de la Constitution kosovare qui sera ensuite soumise à l'Assemblée, ce qui laisse présager des débats et oppositions¹⁷. Pourtant, les partenaires occidentaux ont clairement donné le ton, exhortant le Kosovo à amender sa loi fondamentale sans tarder.

La marge de manœuvre du Kosovo est étroite, entre méfiance vis-à-vis d'une juridiction chargée de juger les actes de l'UÇK et obéissance aux desiderata internationaux. La carotte européenne aura sans doute une influence, d'autant que la perspective du pays s'est concrétisée un peu plus en 2014. Le 25 juillet, l'Accord de Stabilisation et d'Association a été paraphé à Bruxelles. La veille, la Commission avait présenté son deuxième rapport sur les progrès accomplis par le Kosovo dans la mise en œuvre des exigences de la feuille de route sur la libéralisation du régime des visas. Elle considère que le Kosovo a bien progressé, même si de nouveaux efforts s'imposent pour permettre aux ressortissants de ce pays de se déplacer sans visa¹⁸. Si la libéralisation des visas ne constitue pas une étape vers l'adhésion européenne, elle est devenue un marqueur européen aux yeux des Kosovars, qui restent les seuls ressortissants des Balkans occidentaux à ne pouvoir bénéficier d'un assouplissement des règles de circulation.

Parallèlement, l'Union européenne poursuit le retrait de la mission EULEX au profit du processus de rapprochement commun aux Balkans occidentaux. Elle montre ainsi que la supervision internationale est une formule évolutive, qui s'adapte au retournement des priorités internationales autant qu'à la transformation de la situation politique nationale. Or, si les responsables au pouvoir aspirent à prendre en main la gestion des pouvoirs, notamment judiciaire, la population est partagée. D'un côté, elle compte sur les Européens pour arrêter ceux qu'elle considère corrompus et, de l'autre, elle déplore l'inertie des changements en ce domaine, quand les juges internationaux ont été eux-mêmes accusés de collusion avec le pouvoir. Fin octobre, l'affaire des révélations de l'ancienne procureur d'EULEX, Maria Bamieh, a jeté un pavé dans la mare. Accusant certains membres de la Mission d'avoir accepté de déclasser des dossiers liés au crime organisé en échange de pots-de-vin, elle a été

¹⁷ Outre les articles de presse sur le sujet, voir l'étude du Group for Legal and Political Studies (GLPS), *Risks for the Republic of Kosovo if Parliament Fails to Establish the Special Court, Opinion 4*, Prishtina/Priština, avril 2015 : www.legalpoliticalstudies.org/

¹⁸ «La Commission évalue les progrès réalisés par le Kosovo* dans le dialogue sur les visas », *Communiqué de presse*, Commission européenne, 24 juillet 2014 : http://europa.eu/rapid/press-release_IP-14-871_fr.htm

suspendue. Mais la presse s'est fait le relais de ces allégations¹⁹ et la nouvelle Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini, a chargé le juriste français Jean-Paul Jacqué de mener pendant quatre mois une expertise indépendante sur « la mise en œuvre du mandat d'EULEX au Kosovo, en se focalisant sur le traitement des allégations de corruption »²⁰. Ce scandale a accru les revendications des responsables locaux qui aspirent à détenir tous les pouvoirs exécutifs. À ce titre, les processus électoraux sont pleinement pris en main par les autorités kosovares.

II. De nouvelles élections sans bouleversement politique

Alors que la probabilité des élections anticipées occupait la scène politique depuis déjà quelques mois, c'est un désaccord sur la transformation potentielle des forces de sécurité (KSF) en une armée du Kosovo qui a mis le feu aux poudres. La loi permettant la création de cette armée de 5 000 hommes et 3 000 réservistes devait être approuvée par deux tiers des députés, dont deux tiers des représentants des minorités. Le gouvernement avait donc besoin du soutien des députés kosovars serbes. Or, ces derniers ont accepté de voter la loi si et seulement si était reconduite la disposition constitutionnelle qui prévoit que vingt sièges de l'Assemblée soient réservés aux minorités, une disposition limitée aux deux législatures suivant l'indépendance dans le plan Ahtisaari²¹. Mais les partis de l'opposition, acquis au projet de créer une armée, ne souhaitaient pas le prolongement de cette garantie communautaire. Tirillée entre des positions irréconciliables, l'Assemblée était dissoute le 7 mai, avec 90 voix pour, 4 voix contre et 3 absentions.

¹⁹ « Scandale EULEX : l'image de l'UE ternie au Kosovo », *Touteleurope* 19 novembre 2014 : <http://www.touteleurope.eu/actualite/scandale-eulex-l-image-de-l-ue-ternie-au-kosovo.html> ; *Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo*, S/2015/74, Conseil de Sécurité, New York, 30 janvier 2015, p.18 ; Sébastien GRICOURT, « Kosovo : vu de Pristina, ses crises à venir en 2015 », *Tribune*, IRIS, Paris, 16 avril 2015 : <http://www.iris-france.org/58333-kosovo-vu-de-pristina-ses-crisis-a-venir-en-2015/>

²⁰ Déclaration de Mme Federica Mogherini, Haute Représentante de l'Union/vice présidente de la Commission, sur la nomination d'un juriste chargé d'examiner le mandat d'EULEX Kosovo, *Déclaration*, Service européen d'action extérieure, Bruxelles, 10 novembre 2014 : http://eeas.europa.eu/statements-eeas/2014/141110_02_fr.htm

²¹ Voir notamment « Elections législatives anticipées au Kosovo après la dissolution du Parlement », *Observatoire des élections en Europe*, Fondation Robert Schuman, 8 juin 2014 ; Adrian ZEQRIRI, "General elections in Kosovo: A View of issues, challenges and the political scene ahead of voting on June 8th", *Informational bulletin*, European center for minority issues in Kosovo, Prishtinë/Priština, 2 juin 2014

Cette crise a mis en lumière le déséquilibre de l'échiquier politique, des forces différentes soutenant des projets de loi distincts sans parvenir à un compromis sur aucun des deux textes. Mais, au fond, les élections pour une nouvelle majorité et un nouveau Président étaient attendues depuis plus d'un an, conformément au compromis qui avaient permis la formation du gouvernement et l'élection de la Présidente, Atifete Jahjaga, dans le sillage de la crise politique de l'automne 2010²². Les partis ont simplement attendu le moment opportun pour ouvrir les hostilités.

La fronde s'est immédiatement levée contre le PDK, au pouvoir depuis début 2011. La LDK a clamé qu'elle refuserait toute alliance avec celui-ci et Vetëvendosje! a averti qu'il resterait dans l'opposition, quels que soient les résultats, appelant à la démission du Premier ministre Hashim Thaçi sous le slogan de « *We give Thaçi, we don't give Kosovo* ». Créée il y a peu, la Liste serbe s'est résolue à participer à la consultation une semaine avant le jour J et après onze heures de discussions²³. Elle a bénéficié du soutien de Belgrade, pour qui il était « nécessaire de gagner autant de sièges que possible »²⁴. Conçue comme une plateforme politique et dirigée par Aleksandar Jablanović, que l'on retrouvera dans le futur gouvernement, elle devait rassembler toutes les forces serbes du Kosovo avant les élections. Elle réunit des représentants du nord et du sud, mais les dissensions ont été nombreuses, parfois sur des questions mineures telles que la présence des emblèmes sur le bulletin de vote, émoussant l'enthousiasme des débuts et déréalisant tout espoir d'une « renaissance kosovare serbe »²⁵.

Quoi qu'il en soit, le bouleversement attendu n'a pas eu lieu. Le PDK est arrivé en tête, sans obtenir la majorité absolue. La LDK a conservé la deuxième place, tandis que Vetëvendosje! a confirmé sa position de troisième force, malgré sa stratégie hors-système.

Tableau n° II. Résultats des élections de l'Assemblée (8 juin 2014)

	Voix	Sièges
Participation	42,63%	
PDK (Parti démocratique du Kosovo) – coalition avec des petits partis	30,4%	37
LDK (Ligue démocratique du Kosovo)	25,2%	30

²² Voir les chroniques du Kosovo des années 2010 et 2011.

²³ Valerie HOPKINS, "Kosovo Serbs Join Last-Minute Campaign", *Balkan Insight*, 5 juin 2014

²⁴ "Government calls on Serbs to participate in elections", *B92*, 5 juin 2014

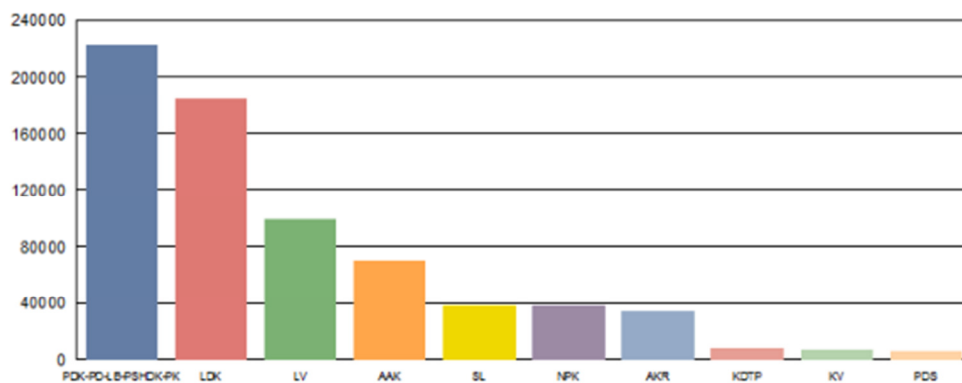
²⁵ Valerie HOPKINS, "Kosovo Serbs Join Last-Minute Campaign", *Balkan Insight*, 5 juin 2014

Vetëvendosje! (Autodétermination)	13,6%	16
AAK (Alliance pour le futur du Kosovo)	9,5%	11
*Srpska Lista (Liste serbe)	5,2%	9
NpK (Initiative pour le Kosovo)	5,1%	6
*KDTP (Parti démocratique turc du Kosovo)	1%	2
*Koalicija Vakati (Coalition Vakati)	1%	2
*PDS (Parti démocratique du progrès)	0,8%	1
*PAI (Parti démocratique des Ashkalis du Kosovo)	0,5%	1
*NDS (Nouveau parti démocratique)	0,4%	1
*PLE (Parti libéral égyptien)	0,3	1
*PAI (Parti des Ashkalis pour l'intégration)	0,2	1
*Koalicija Za Gora (Coalition Za Gora)	0,2	1
*KNRP (Nouveau parti rom du Kosovo)	0,1	1

* Partis des minorités non-albanaises occupant les 20 sièges réservés.

Source : Commission centrale électorale du Kosovo, <http://www.kqz-ks.org/en/results-2014>

Graphique n° I. Répartition des voix aux élections de l'assemblée (8 juin 2014)



Source : *Résultats pour les élections d'assemblée de 2014*, Commission centrale électorale, République du Kosovo, p.2 [Zgjedhjet për kuvendin e kosovës 2014 / Izbori za skupštinu kosova 2014. Rezultatet për Kosovë / Rezultati za kosovo]

Ici comme ailleurs, le soir des élections a été marqué par des déclarations triomphantes de la part du parti vainqueur. Hashim Thaçi, leader du PDK, s'est ainsi adressé aux puissances internationales autant qu'à la population : « Ce soir, le Kosovo a gagné. Demain, nous commencerons à travailler ; nous montrerons au monde que l'accès à l'indépendance n'était que le début de notre histoire. [...] Les peuples et les partis de notre pays ont témoigné du fait

que la démocratie était bien réelle au Kosovo »²⁶. Si la référence à la qualité étatique est manifeste, la satisfaction envers un scrutin régulier, après les inquiétudes des consultations de 2010-2011, a été partagée par la communauté internationale. Ces élections précipitées ont ainsi confirmé le test de maturité démocratique, après le scrutin municipal de 2013²⁷.

Les résultats déclarés²⁸, le PDK devait s'atteler à former une coalition. Or, les formules étaient limitées. La LDK, l'AAK et le nouveau venu et dissident du PDK, *Nisma për Kosovën* (NpK), se sont d'abord mis d'accord pour refuser « un troisième gouvernement Thaçi »²⁹. De son côté, Ventëvendosje! a posé deux conditions pour soutenir la future coalition : la suspension du dialogue Kosovo-Serbie et celle des privatisations. L'absence de soutien au PDK a plongé le pays dans une « impasse politique troublante »³⁰ : les querelles autour de l'élection du président de l'Assemblée et du Premier ministre ont mis en évidence des désaccords que des consultations répétées n'ont pu apaiser. C'est la Cour constitutionnelle, saisie sur ces deux questions, qui a permis de trancher. En ce sens, elle participe à la (re)construction du pouvoir politique, définissant les relations entre les institutions et le rôle de celles-ci.

Six mois après les élections, le PDK et la LDK signaient finalement un accord, sous l'égide de la présidente Atifete Jahjaga, sur la composition du futur gouvernement de coalition. Les leaders se sont répartis les responsabilités : Isa Mustafa, à la tête de la LDK, est devenu Premier ministre, Hashim Thaçi vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères. Les enjeux des tractations ont toutefois dépassé la simple constitution de l'équipe aux commandes. Il a ainsi été convenu qu'Hashim Thaçi serait le candidat de la coalition pour succéder à Atifete Jahjaga au premier semestre 2016, pour devenir peut-être le futur Président du Kosovo. De son côté, la Liste serbe a rejoint la coalition après avoir obtenu un poste de vice-Premier ministre et deux ministères (Retours, Administration locale), mais a aussi négocié la création de l'Association/Communauté des municipalités serbes dans un délai de trois à cinq mois suivant la formation du gouvernement, des dispositions concernant la « gestion spéciale » des privatisations d'entreprises, la nomination de Kosovars serbes dans la police et les autres organes, ainsi que de possibles liaisons aériennes et ferroviaires entre

²⁶ Cité dans « Le Parti démocratique du Premier ministre sortant Hashim Thaçi arrive en tête des élections législatives anticipées au Kosovo », *Observatoire des élections en Europe*, Fondation Robert Schuman, 10 juin 2014 : <http://www.robert-schuman.eu/fr/oeo/1522-le-parti-democratique-du-premier-ministre-sortant-hashim-thaci-arrive-en-tete-des-elections-legislatives-anticipees-au-kosovo>

²⁷ Voir la chronique de l'année 2013.

²⁸ Le décompte des voix a quelque peu tardé. Plus de dix jours après le scrutin, la CEC n'avait pas encore certifié les résultats finaux et le processus était encore en cours.

²⁹ « Slow Count Keeps Next Kosovo Government in Limbo », *Balkan Insight*, 17 juin 2014

³⁰ *Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo*, S/2014/773, Conseil de Sécurité, New York, 31 octobre 2014, p.1

Belgrade et Prishtinë/Priština³¹. Le 9 décembre, l'Assemblée approuvait le nouveau gouvernement, composé de 21 ministres (dont deux femmes) et trois vice-Premiers ministres (LDK, PDK, Liste serbe).

La coalition au pouvoir est donc plus arithmétique qu'idéologique et reflète « une composition d'intérêts »³². Cela dit, ce n'est pas la première fois que les ennemis d'hier, la LDK et le PDK, forment un gouvernement commun (ce fut le cas en 2008-2010). Au fond, la communauté internationale s'est félicitée d'un accord qui permettait que la conduite du pays reprenne. Le Secrétaire général des Nations unies a souligné que les élections avaient marqué « un tournant politique » et que la « diversité qui caractérise la composition du gouvernement [témoignait] des progrès accomplis et [devait] imprimer un nouvel élan à l'œuvre de construction d'un Kosovo multiethnique et démocratique »³³.

Des élections répétées aux ajustements de la présence internationale, la démocratie procédurale est en place : les institutions, les règles et les mécanismes sont rodés et, dans l'ensemble, respectés. Même le jeu des coalitions partisans, qui implique une reconnaissance mutuelle pour une « convivance »³⁴ dans la conduite des affaires du pays, est routinisé. Reste la consolidation de la démocratie dans ses dimension attitudinale et éthique. Si la population a intégré les principes démocratiques, elle se lasse d'un régime qui, pour la laisser s'exprimer, n'empêche pas les pratiques prédatrices. Dans un pays où le chômage avoisine les 50% et le salaire moyen s'élève à 200 euros par mois³⁵, les citoyens se détournent d'une classe politique qui accapare les ressources. Le désenchantement, perceptible depuis quelques années, s'est traduit par le départ de milliers de Kosovars dans les derniers mois de 2014, annonçant une crise sociale sans précédent qui apparaîtra au grand jour en 2015.

³¹ *Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo*, S/2015/74, Conseil de Sécurité, New York, 30 janvier 2015, p.2

³² Sébastien GRICOURT, « Kosovo : vu de Pristina, ses crises à venir en 2015 », *Tribune*, IRIS, Paris, 16 avril 2015 : <http://www.iris-france.org/58333-kosovo-vu-de-pristina-ses-crisis-a-venir-en-2015/>

³³ *Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo*, S/2015/74, Conseil de Sécurité, New York, 30 janvier 2015, p.9

³⁴ Renée FREGOSI, *Parcours transnationaux de la démocratie. Transition, consolidation, déstabilisation*, Peter Lang, 2011, p104

³⁵ Katrin SANDMANN et Claudia BACKMANN, « Pourquoi maintenant ? », documentaire diffusé sur la chaîne Arte, le 6 octobre 2015, dans le cadre d'un dossier sur les réfugiés en Europe